



# LE PROJET MOBILISATION INNOVATION VIGNERONNE

## RÉSEAUX



## INNOVATION

## PRATIQUES VITICOLES

## ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE

*Parce que la lutte contre le dépérissement est une affaire collective, les Chambres d'agriculture ont créé des réseaux de vignerons pour échanger sur la perception du dépérissement et les pratiques qui en découlent au vignoble.*

La première ambition du Plan national Dépérissement du vignoble est de placer les viticulteurs au cœur de la lutte contre les dépérissements. Grâce aux **29 réseaux créés** en Charentes, Val de Loire et Rhône-Provence, près de 300 viticulteurs échangent sur leur perception et les problématiques de dépérissement, impactant la longévité de leurs parcelles et leur potentiel de production.

Dans chaque réseau, les viticulteurs vont **tester des itinéraires techniques** ou des nouveaux systèmes de culture, émergeant des échanges participatifs. Ces essais prendront aussi en compte les **contraintes organisationnelles et économiques** de l'exploitation. Plus qu'une simple réponse technique, cette expérimentation en réseaux et en conditions réelles, permettra

de diffuser et de valoriser de nouvelles connaissances, directement au cœur des vignobles.

Il est encore temps de rejoindre certains réseaux en Charentes, en Provence ou en Val-de-Loire.



© APCA



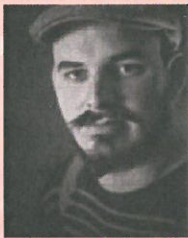
## ILS INNOVENT



**Anastasia Rocque**, conseillère à la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire

« Ce projet nous permet de mieux comprendre les attentes des viticulteurs dans les trois régions tests et de découvrir ensemble comment mieux lutter contre les dépérissements. Les réseaux sont constitués d'une dizaine de vigneron, pour faciliter les échanges. Ce projet répond à une forte attente des professionnels, celle de se fédérer pour mieux lutter. »

## ILS L'ONT FAIT



**Boris Desbourdes**, viticulteur à Chinon

« J'ai souhaité rejoindre ce réseau car je participe déjà au réseau des fermes Dephy et j'apprécie vraiment de pouvoir partager mon expérience avec d'autres vigneron. Pour ma part, dans ce réseau j'aimerais travailler sur le retour en production de jeunes ceps complantés. Sur mon exploitation j'observe une entrée en production très longue des complants. S'agit-il d'une concurrence racinaire entre le jeune plant et les pieds ? Je pense plutôt à une concurrence pour la lumière, les pieds établis, faisant de l'ombre aux jeunes plants. Grâce au réseau, j'aimerais tester cette hypothèse. »



POUR EN SAVOIR PLUS

[www.plan-deperissement-vigne.fr/MIVigne](http://www.plan-deperissement-vigne.fr/MIVigne)



LOCALISATION

Charentes, Val de Loire et Rhône-Provence



CONTACT

**Anastasia Rocque**  
Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire  
[anastasia.rocque@cda37.fr](mailto:anastasia.rocque@cda37.fr)



## DES RÉSEAUX DE VITICULTEURS- ACTEURS EN RHÔNE-PROVENCE

RÉSEAU D'ÉCHANGE

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

INNOVATION

ESSAIS

FORMATION



*Dans les vignobles de Rhône-Provence, treize réseaux de viticulteurs ont été constitués pour mettre en commun leurs interrogations face au dépérissement et réfléchir à des essais qui seront mis en place dès le printemps 2018. Ces réseaux ont pour objectifs d'identifier les pratiques vertueuses et de favoriser le transfert des bonnes pratiques au vignoble par les viticulteurs « acteurs ».*

La mobilisation autour des réseaux du programme *Mobilisation innovation vigneronne* est forte en Rhône Provence. **112 viticulteurs ont déjà participé** aux premières réunions des réseaux et **127 ont répondu** à l'enquête sur l'impact du dépérissement et ses principales causes dans la région.

Chaque réseau est constitué de cinq à quinze viticulteurs. Les premières rencontres ont permis d'échanger sur la notion de dépérissement. L'objectif de ces groupes est de remettre les viticulteurs au cœur de l'innovation. Ces groupes sont des lieux d'échanges sur leur perception et les problématiques de dépérissement, impactant notamment la longévité de leurs parcelles et leur potentiel de production. À travers la mobilisation des vignerons, le projet vise à **identifier les itinéraires techniques induisant**

**peu ou pas de dépérissement** ainsi que des moyens de **maintenir la productivité**. Ces techniques seront testées au sein des groupes.

Comme dans les autres régions où des réseaux se sont constitués ([voir aussi la fiche p.29](#)), une enquête a été menée au sein des groupes. **Les maladies du bois et la sécheresse** sont les deux principales préoccupations des viticulteurs face au dépérissement en Rhône-Provence. La flavescence dorée, le court-noué et le pourridié sont cités dans un deuxième temps. Selon les groupes, les thèmes de travail sont variés : établissement des jeunes vignes, entretiens des sols, complantation et surgreffage, évaluation de certains clones etc. **Le début des essais au printemps 2018** devrait permettre d'apporter des premières réponses concrètes aux questions posées.





# ENQUÊTES SUR LES PRATIQUES VITICOLES DANS LES RÉSEAUX MOBILISATION INNOVATION VIGNERONNE

## ENQUÊTE

## PRATIQUES VITICOLES

## LUTTE

## PRODUCTIVITÉ

## TAILLE



*Les Chambres d'agriculture de Charente-Maritime, d'Indre-et-Loire et du Vaucluse ont débuté leurs travaux en réseaux (voir aussi la fiche p .29) par la réalisation d'enquêtes auprès des viticulteurs. Elles ont aidé au recrutement des membres des réseaux de viticulteurs et permis de mieux connaître les pratiques viticoles mises en œuvre dans la lutte contre les dépérissements.*

Une enquête sur les pratiques viticoles menée dans les trois régions du projet *Mobilisation innovation vigneronne* a permis de recevoir **plus de 500 réponses de viticulteurs**. Dans les trois bassins de production, pour plus de 90% des viticulteurs, les dépérissements sont considérés comme une préoccupation majeure. Les **maladies du bois** constituent la principale cause identifiée. Viennent ensuite le **stress hydrique** (surtout en Rhône-Provence) et les aléas climatiques (notamment en Indre-et-Loire). La principale pratique mise en œuvre en réaction est la **taille respectueuse des flux de sève**. Cependant, celle-ci est pratiquée dans des proportions différentes en fonction des régions : 76% en Indre-et-Loire, 59% en Charentes et 27% en Rhône-Provence.

Dans la région de Cognac, les Chambres d'agriculture et le BNIC ont diffusé largement l'enquête leur permettant de récupérer 269 réponses. Les maladies du bois sont la principale préoccupation des vignerons qui sont **92% à pratiquer l'entreplantation et/ou la complantation, 60% le recépage et 38% le marcottage** en complément des techniques de taille. Les viticulteurs sont également

5% à citer la flavescence dorée comme cause du dépérissement.

En Vaucluse, en plus des maladies du bois et de la sécheresse, les viticulteurs citent la flavescence dorée et le court-noué comme principales causes du dépérissement. Les méthodes de lutte paraissent moins généralisées que dans les deux autres régions de l'enquête. Le **recépage, la taille spécifique et la protection phytosanitaire** sont cependant mis en œuvre.

En Indre-et-Loire, les 180 viticulteurs interrogés déclarent des pertes de productivité comprises entre 5 et 10 % par an. **Presque tous ont modifié leurs itinéraires techniques** pour limiter l'impact des dépérissements : pratique de la taille tardive ou de la taille Guyot-Poussard, curetage, greffage, recépage. On note dans cette région que les viticulteurs citent également la **sélection massale et les engrais verts** (pour favoriser la fertilité des sols) dans les méthodes de lutte.

Ces enquêtes constituent une première base d'échange pour les travaux et les essais qui seront mis en place dans les réseaux.



## ILS L'ONT FAIT



**Michel Girard**, *Chambre d'agriculture de Charente-Maritime*

« En Charentes, les résultats des enquêtes nous permettent de quantifier ce que nous observons sur le terrain. L'attente des professionnels sur l'échange des pratiques est forte, le travail en réseau est prometteur ».



© S. Charbeau BNIC



POUR EN SAVOIR PLUS



LOCALISATION

*Charentes,  
Val de Loire et Provence*



CONTACT

**Michel Girard**  
*Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime*  
[michel.girard@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:michel.girard@charente-maritime.chambagri.fr)